

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 29 juin 2026

Délibération CA n° 202606-05

DÉLIBÉRATION APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DE NORMANDIE UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.715-1 et L.715-2 ;

Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université ;

Vu la délibération CA N° 201407-02 du 2 juillet 2014 portant approbation des statuts de Normandie Université ;

Vu la délibération CA N° 202209-02 du 26 septembre 2022 portant approbation des statuts modifiés de Normandie Université ;

Vu la délibération CA N° 202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université ;

Considérant la présentation du rapport d'activité 2025 de Normandie Université.

Article 1 :

Chaque année, depuis 2022, Normandie Université rédige un rapport d'activité pour l'année civile n-1 et le présente au Conseil d'Administration. Ce document donne l'opportunité aux différents pôles de l'établissement de rendre compte de leurs activités annuelles, mais aussi de valoriser certaines actions menées, dans le cadre de leurs objectifs fixés par le Contrat de Site 2022-2027.

Pour l'année 2025, les pôles suivants sont représentés :

- Pôle Recherche
- Normandie Valorisation
- Pôle Formation doctorale
- Pôle Entrepreneuriat étudiant
- Pôle Documentation, Édition et Science Ouverte
- Pôle Numérique
- Pôle Universitaire d'Innovation Normandie (P.U.I Normandie)
- Pôle Formation, Vie étudiante et Culture
- Pôle Pilotage
- Pôle Communication

L'année 2025 a constitué un temps fort pour la Communauté d'Universités et Etablissements Normandie Université, qui a célébré ses dix ans d'existence.

Créée le 1^{er} janvier 2015 dans le prolongement du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Normandie Université, notre communauté a fait l'objet, tout au long de l'année, d'une rétrospective sur les réseaux sociaux, mettant en lumière la richesse et la diversité des actions conduites au service de la recherche, du numérique, des ressources et services documentaires, de la science ouverte, de la diffusion de la culture scientifique, de la vie étudiante et de campus, de la structuration de la formation doctorale, du transfert technologique, de l'innovation et de l'entrepreneuriat étudiant.

Ainsi, en application de l'article 8.4 des Statuts de la ComUE Normandie Université, portant sur les attributions du Conseil d'Administration, nous soumettons à l'avis du Conseil d'Administration notre rapport annuel d'activité 2025.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à la Rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.



**Le Conseil d'Administration approuve le rapport d'activité 2025 de Normandie Université,
annexé à la présente délibération**

Résultats des votes – Nombre de votants : 31
Pour : 27
Abstention : 0
Contre : 0
Bulletins blancs : 0
Ne prend pas part au vote : 4
<i>Votes via l'outil Balotilo</i>

Adoptée en Conseil d'Administration le 29 juin 2026,
Le Président de Normandie Université,

Ronan CONGAR

